

A1, A2, B1, B2, C1, C2 : à quoi correspondent ces niveaux de langue ?

Le cadre européen de référence pour les langues (CECRL) est un classement qui permet d'évaluer son niveau de maîtrise d'une langue étrangère. Nous vous présentons les informations à connaître.

**À quoi correspond le niveau
A1 ?**

A1 correspond à un niveau d'utilisateur élémentaire (niveau **introductif** ou de **découverte**).

Cela signifie que vous avez les capacités suivantes :

Comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes et des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets

Savoir se présenter ou présenter quelqu'un

Pouvoir poser à une personne des questions la concernant et répondre au même type de questions

Communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif

**À quoi correspond le niveau
A2 ?**

A2 correspond à un niveau d'utilisateur élémentaire (niveau **intermédiaire** ou **usuel**).

Cela signifie que vous avez les capacités suivantes :

Comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines de l'environnement quotidien (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, travail)

Pouvoir communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels

Savoir décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats

**À quoi correspond le niveau
B1 ?**

B1 correspond à un niveau d'utilisateur indépendant (niveau **seuil**).

Cela signifie que vous avez les capacités suivantes :

Comprendre les points essentiels d'une discussion quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières au travail, à l'école, aux loisirs, etc.

Être autonome dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée

Pouvoir produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt

Savoir raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée

**À quoi correspond le niveau
B2 ?**

B2 correspond à un niveau d'utilisateur indépendant (niveau **avancé** ou **indépendant**).

Cela signifie que vous avez les capacités suivantes :

Comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité

Communiquer avec spontanéité et aisance avec un locuteur natif

S'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités

**À quoi correspond le niveau
C1 ?**

C1 correspond à un niveau d'utilisateur expérimenté (niveau **autonome**).

Cela signifie que vous avez les capacités suivantes :

Comprendre des textes longs et exigeants et saisir des significations implicites

S'exprimer spontanément et couramment sans trop devoir chercher ses mots

Utiliser la langue de façon efficace et souple dans la vie sociale, professionnelle ou académique

S'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils linguistiques d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours

**À quoi correspond le niveau
C2 ?**

C2 correspond à un niveau d'utilisateur expérimenté (niveau **maîtrise**).

Cela signifie que vous avez les capacités suivantes :

Comprendre sans effort pratiquement tout ce qui est lu ou entendu

Pouvoir restituer des faits et des arguments issus de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente

S'exprimer spontanément, très couramment, de façon précise et rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes

Diplômes

**Pour en savoir
plus**

- Base européenne pour l'enseignement des langues
Source : Ministère chargé de l'éducation
- Cadre européen commun de référence pour les langues
Source : Conseil de l'Europe
- Comment tester son niveau de langue ?
Source : Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep)
- Évaluation des langues étrangères et certifications de langue française
Source : France éducation international

**Où s'informer
?**

- Conseil de l'Europe – Programme des politiques linguistiques



Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00